

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

Je voudrais aborder maintenant la question des services et des subventions aux entreprises, qui occupe la plus grosse part du rapport du groupe de travail Nielsen. D'après ce groupe, cet unique élément s'attribue environ 16 milliards de dépenses fiscales et de dépenses directes, et constitue donc un des grands chapitres de dépenses de l'État. Comme nous l'avons signalé, les concessions et les dépenses fiscales consenties aux entreprises dépassent en fait de 7 ou 8 milliards environ les sommes versées en impôts par les entreprises. Il me semble que cela met sens dessus dessous la situation du gouvernement. On aurait pensé que les entreprises auraient apporté leur contribution à d'autres services au lieu d'en être des bénéficiaires.

J'aimerais parler d'une autre question importante. Même si ses chiffres sont un peu suspects, le groupe de travail Nielsen estime que le gouvernement du Canada consent chaque année 36 milliards de dépenses fiscales, et qu'il y aurait lieu de se tourner de ce côté pour chercher des moyens de rétablir les recettes de l'État ou de réduire le déficit. Au nom de tous les néo-démocrates, je tiens à dire que, comme la plupart des Canadiens, nous sommes en faveur d'utiliser les moyens qui se présentent pour faire disparaître l'inefficacité de l'État et pour réaliser des économies.

Je suis membre suppléant du comité permanent des comptes publics. Sur des questions comme les contrats de la défense et la gestion par l'État de son patrimoine foncier d'Ottawa, ce comité non partisan ou de tous les partis se montre très strict et très efficace dans la protection du contribuable, dans la collaboration avec le vérificateur général et la recherche de procédés plus efficaces et plus sûrs. Mais la semaine dernière, nous avons eu les recommandations du groupe de travail Nielsen, qui était censé promouvoir le rendement et l'efficacité. A ce qu'il semble, il a plutôt cherché à réduire des services intéressant un large éventail de Canadiens, par exemple divers programmes de subventions profitant aux petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, il a fermé les yeux sur des tas de dépenses fiscales et d'importantes concessions qui, pour la plus grande part, profitent aux très grosses sociétés. Ce sont là des choses que nous trouvons très difficiles à admettre.

Je voudrais parler des conditions dans lesquelles les partis d'opposition ont eu la possibilité d'exprimer leur avis sur le rapport du groupe de travail Nielsen. Je ne trouve pas qu'il y ait lieu de s'en féliciter. Il comporte 15,000 pages, et Dieu sait combien de zillions de mots. Je pense que mon caucus a reçu deux exemplaires de ce rapport une heure avant que les documents ne soient déposés à la Chambre des communes. Dans ce peu de temps, nous avons dû examiner ces questions et essayer d'en venir à des conclusions premières. Pour parler de façon réaliste, nous savons tous que la presse compte sur la réaction des partis d'opposition et qu'en raison de ses heures de tombée, elle n'aime guère qu'un parti d'opposition dise que le rapport est très intéressant et qu'il va lui falloir parcourir les documents pendant deux ou trois jours avant d'avoir un avis à donner. Voilà une chose que nous ne pouvons pas nous permettre. Le gouvernement connaît aussi bien que les députés de l'opposition la façon dont l'information circule à notre Parlement. Il aurait dû savoir qu'en fait il favorisait, il encourageait à donner ce qui ne pouvait être qu'une vision superficielle et

fragmentaire du rapport du groupe de travail Nielsen lorsque les partis d'opposition y ont jeté leur premier coup d'œil.

Depuis mardi dernier, j'ai eu l'occasion d'examiner d'un peu plus près les documents. Je voudrais parler plus précisément des dispositions concernant les services et les subventions aux entreprises. Certains journalistes et universitaires prétendent que nous, les néo-démocrates, avons peut-être été trop prompts à condamner ce rapport du fait de ses observations générales selon lesquelles on ne faisait qu'ajouter aux subventions et avantages fiscaux, les entreprises canadiennes étaient devenues dépendantes des programmes et il fallait prendre des mesures, afin de ramener les diverses subventions à un niveau plus raisonnable. Nous souscrivons à l'évaluation qui a été faite de certains programmes. Maintenant que j'ai eu la possibilité d'examiner le rapport plus en profondeur, je voudrais préciser que ce qui nous dérange, c'est que ce groupe de travail s'est attardé à la paille plutôt qu'à la poutre, si je puis utiliser cette analogie biblique. Il a examiné les petites choses avec beaucoup d'attention et dans certains cas, cela a été très utile. C'est le cas, par exemple, de l'étude de la gestion des biens immobiliers du gouvernement. Selon moi, elle est extrêmement constructive et, en fait, elle donne lieu à bon nombre de recommandations utiles.

Cependant, pour ce qui est des subventions et des services aux entreprises, nous avons commencé par les grands programmes de dépenses fiscales qui sont consacrés à l'amortissement accéléré, au crédit d'impôt à l'investissement et à un certain nombre d'autres choses. Dans ces domaines où des milliards de dollars sont en jeu, les résultats obtenus par le groupe d'étude sont loin d'être satisfaisants, selon moi. Ainsi, à la page 73, le groupe de travail a dit ceci au sujet de l'amortissement accéléré: «Le ministère des Finances nous signale qu'il n'existe aucun moyen précis de mesurer l'effet cumulatif de cette mesure fiscale. A la suite des discussions que nous avons eues avec les fonctionnaires du ministère des Finances, nous croyons pouvoir affirmer que, malgré ces difficultés d'évaluation, ils croient que l'objectif visé est assez bien réalisé». C'est en se basant sur ces données «scientifiques» que le groupe d'étude a pris la décision suivante: «Le groupe d'étude recommande au groupe de travail que le gouvernement envisage de conserver l'amortissement accéléré». Selon ses chiffres, qui sont pour la plupart dépassés, cet avantage fiscal aurait coûté en 1980-1981 près de 5 milliards de dollars au contribuable. Le groupe d'étude a consacré six ou sept pages à cette question. Il l'a examinée de façon superficielle, mais n'a pas vraiment cherché à savoir s'il existait des façons plus efficaces de réaliser cet objectif.

Je sais que mon temps de parole tire à sa fin, mais j'en reviens à mon observation de départ. Selon moi, si le groupe d'étude avait étudié les programmes importants qui ont rendu la grande entreprise dépendante des programmes avec autant de sérieux que les subventions qui, si elles disparaissaient, mettraient en danger le développement régional ou les petites entreprises, alors je crois qu'on pourrait prendre son rapport davantage au sérieux. Nous entendons nous pencher sur ces questions dans les semaines à venir, alors que nous aurons la possibilité d'examiner plus en détail le rapport Nielsen, qui est l'une des façons permettant de réduire le besoin pour le gouvernement de financer un déficit.